

AVIS DE CONCOURS - SESSION 2012

- CONCOURS EXTERNES DE RECRUTEMENT DE PERSONNELS ENSEIGNANTS ET D'EDUCATION DES LYCEES ET COLLEGES
- CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES
- CONCOURS EXTERNES POUR LES MAITRES DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVES SOUS CONTRAT

Les inscriptions aux concours enseignants EXTERNES et 3^e concours se font par INTERNET sur les sites :

Professeurs des écoles : <http://www.education.gouv.fr/siac1>

Concours du Second degré : <http://www.education.gouv.fr/siac2>

**du mardi 31 mai 2011 à partir de 12h00
au mardi 12 juillet 2011, 17H00, heure de Paris.**

Les inscriptions télématiques ne sont plus possibles après la date et l'heure indiquées.

Aucune modification ne pourra être apportée par la suite.

Important : la confirmation de votre inscription n'est effective **que si et seulement si** un numéro d'inscription à 10 chiffres vous est attribué pour chaque inscription.

Nous conseillons aux candidats d'imprimer l'écran de validation et de vérifier leur adresse électronique avant de valider.

Veillez à indiquer une adresse postale et une adresse électronique valables pendant toute la durée de la session.

IMPORTANT !

Les candidats seront destinataires d'un dossier papier comprenant les pièces justificatives à retourner, ainsi que le récapitulatif de leur inscription.

- Professeur des écoles : les dossiers seront envoyés par le rectorat à partir de la date de clôture des inscriptions pour retour pour le mardi 16 août 2011.

- AGREGATIONS / CAPES / CAPEPS / CAPET / CPE / CAPLP : les dossiers seront envoyés par le rectorat le 05 septembre 2011 pour un retour le jeudi 22 septembre 2011.

Aucune pièce n'est à retourner avant ces dates.